

Unigenitus, elle eût été infailliblement rejetée par la presque unanimité des ecclésiastiques français.

Au milieu de ces discussions oiseuses entre les opposants et les acceptants, mourut le célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, ce prélat courtisan que les prêtres s'obstinent à nous montrer comme le modèle de toutes les vertus. Nous croyons utile de faire connaître en quels termes s'exprime le chancelier d'Aguesseau sur le compte de Fénélon. « C'est un » compère, dit-il dans ses mémoires, simple et délié, ouvert » et dissimulé, modeste et ambitieux, sensible et indifférent; » capable de tout désirer et de tout mépriser; toujours agité, » toujours tranquille; ne se mêlant de rien, entrant dans » tout, sulpicien, missionnaire, jésuite même et courtisan » tout à la fois; propre à jouer les rôles les plus éclatants, » propre à vivre dans l'obscurité; suffisant à tout et se suffi- » sant encore plus à lui-même; génie versatile qui sait prendre » tous les caractères sans jamais perdre le sien, et dont le » fond est une imagination féconde et gracieuse..... »

D'Aguesseau oublia dans son portrait quelques coups de pinceau qui auraient achevé de peindre cet évêque tel qu'il était, lâche, hypocrite et persécuteur; tel qu'il s'est montré lui-même dans un mémoire dénonciateur qu'il adressait à Clément XI, avec la recommandation « de le lire secrète- » ment. » Il écrivait à sa Sainteté : « Des expériences sans » nombre ont prouvé jusqu'à l'évidence, très-saint père, » qu'il ne reste plus aucun espoir de réduire la faction jan- » sénienne par des moyens de modération et de douceur. » Pendant que l'indulgence paternelle suspend l'emploi des » remèdes violents, la contagion se propage sans obstacle

» et impunément. La Belgique est infestée de jansénistes, » ainsi que la Hollande; l'électeur de Cologne favorise » l'hérésie; la cour de Vienne est plus que suspecte de ne » pas lui être contraire. Cette détestable doctrine s'est in- » sinuée partout, en Espagne, à Naples, à Rome même; » mais c'est en France que le mal a pénétré le plus avant » et qu'il règne sans obstacle; la plupart des évêques et des » ordres religieux, dominicains, carmes, augustins, gèno- » véfains, bénédictins, prémontrés, oratoriens, capucins, » lazaristes, sont jansénistes, ainsi que les collèges, les écoles, » les précepteurs des jeunes princes, les princes, les prin- » cesses, les parlements, la magistrature et un grand nombre » de prélats. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, » est entaché de cette erreur, ainsi que tous ceux qui l'en- » tourent. Il faut donc se dépêcher de porter remède à un mal » si terrible; le moment est propice, il faut imposer des for- » mulaires, exiger des serments, dépouiller les récalcitrants » de leurs charges et de leurs bénéfices, les excommunier, et » leur appliquer toutes les peines canoniques et temporelles » pour les contraindre à faire abjuration..... »

Cette odieuse délation ne renferme pas moins de douze pages; et le dénonciateur, tout en réclamant le secret, a grand soin de désigner ses ennemis par leurs noms; et si parfois il affecte de ne pas les nommer, il donne des indications tellement minutieuses, qu'il est impossible de ne pas les reconnaître.

Tandis que le pieux Fénélon faisait dans l'ombre cette guerre acharnée aux jansénistes, il écrivait à l'ambassadeur de France à Rome, qu'il ne ressentait ni haine ni amour

pour aucun des deux partis théologiques qui déchiraient le royaume; ce qui ne l'empêchait pas d'adresser quelques jours après au duc de Chevreuse un mémoire dans lequel il l'avertissait, toujours sous le sceau du secret, « qu'il voudrait être » débarrassé des théologiens de Louvain qui occupaient des » dignités ecclésiastiques dans son diocèse; qu'il n'osait pas » les renvoyer de sa seule autorité, parce qu'ils étaient chéris » des fidèles, et qu'en les persécutant il courrait le risque de » se faire lapider; mais qu'il demandait en grâce que le roi » ordonnât l'expulsion de tous les prêtres de Louvain, sans » exception même des non-jansénistes, pour couper court » à la possibilité d'en employer de suspects. En outre, il » suppliait sa majesté de vouloir bien forcer les professeurs » de l'université de Douai à donner leur démission pour » conférer leurs emplois aux jésuites. »

Des relations fort étranges s'étaient établies entre l'archevêque de Cambrai et celui qui devait être son successeur, le trop fameux abbé Dubois, ainsi qu'il paraît par une volumineuse correspondance, dans laquelle Fénelon s'étend fort longuement sur les convenances de caractère, sur une estime profondément sentie, sur des services mutuels de haute importance qui l'unissaient à Dubois. On suppose même qu'il prêta les mains au mariage clandestin de l'abbé, d'après les termes d'une lettre qu'il écrivait à madame Rougault, femme de l'intendant de Poitiers, son ancienne consœur en gyonisme : « Je vous recommande vivement, madame, l'affaire » grave et difficile que Dubois a dans votre province, et pour » laquelle votre mari peut fort efficacement servir cet abbé, » mon meilleur ami depuis un grand nombre d'années, un

» homme qui m'a donné des marques d'attachement solides » et touchantes, et dont les intérêts me sont tellement chers, » que je regarderai les faveurs que vous lui aurez accordées » comme faites à moi-même. »

Ce qui paraîtra plus extraordinaire encore que la liaison intime de l'archevêque de Cambrai et de l'abbé Dubois, c'est son affiliation aux templiers; tous les historiens s'accordent à dire que Fénelon s'était fait recevoir chevalier du Temple en 1699, époque à laquelle il était déjà en possession de son siège, et que le jour de son agrégation à l'ordre il avait prononcé le serment d'usage, qui renferme dans sa formule une adhésion pleine et entière à la doctrine du panthéisme, qui est celle-ci : « Dieu est tout ce qui existe; chaque partie de » ce qui existe est une partie de Dieu, mais qui n'est pas Dieu. » Immuable dans son essence, Dieu est muable dans ses » parties, qui, après avoir existé sous les lois de certaines » combinaisons plus ou moins compliquées, revivent sous » des lois de combinaisons nouvelles. Tout est incréé!.... » Ainsi donc, Fénelon, ce serviteur dévoué du saint-siège, ce défenseur intrépide de l'autorité pontificale, ce fougueux apôtre du jésuitisme, ce catholique effréné, n'était pas même chrétien!!

Quelques écrivains ecclésiastiques ont prétendu que l'archevêque de Cambrai, tout en se faisant affilier aux templiers, avait pu ne pas adopter leurs croyances; mais le prélat prend soin lui-même de faire tomber tous les doutes à ce sujet, et professe ouvertement la doctrine panthéistique dans son *Traité de l'existence et des attributs de la Divinité*. « Dieu, » dit-il, est véritablement en lui-même tout ce qu'il y a de

» réel et de positif dans les esprits, tout ce qu'il y a de réel
 » et de positif dans les corps, tout ce qu'il y a de réel et de
 » positif dans les essences de toutes les autres créatures pos-
 » sibles dont je n'ai point d'idée distincte. Il est tellement
 » tout être, qu'il a tout l'être de chacune de ses créatures;
 » mais en retranchant les bornes qui les restreint. Otez toute
 » borne, ôtez toute différence qui resserre l'être, vous de-
 » meurerez dans l'universalité de l'être, dans la perfection
 » infinie de l'être par lui-même. Il s'ensuit de là que l'être
 » infini ne pouvant être resserré dans aucune espèce, Dieu
 » n'est pas plus esprit que corps, ni corps qu'esprit; à
 » parler proprement, il n'est ni l'un ni l'autre; car, qui dit
 » ces deux sortes de substances, dit une différence précise
 » de l'être, et par conséquent une borne qui ne peut jamais
 » convenir à l'être universel.... » Enfin sur les dernières an-
 nées de sa vie, son incrédulité en matière religieuse était de-
 venue telle, qu'il ne craignit pas d'écrire les vers suivants en
 tête d'un de ses ouvrages :

Jeune j'étais trop sage
 Et voulais tout savoir,
 Je n'ai plus en partage
 Que badinage,
 Et touche au dernier âge
 Sans rien prévoir!

Il mourut à l'âge de soixante-quatre ans, le 7 janvier 1715, au moment où Louis XIV, pour assurer le triomphe de la société des jésuites, se préparait à forcer le parlement à enregistrer des édits qui assimilaient le refus d'acceptation de la bulle Unigenitus à celui d'hérésie, et rendait les cou-

pables passibles du bûcher. Le grand roi s'app préparait même à rétablir les chambres ardentes qui, sous ses prédécesseurs, avaient envoyé à la mort tant de victimes; et il eût certainement exécuté ce dessein criminel, si la mort n'était venue en délivrer la France.

Sous le successeur de Louis XIV, les affaires ecclésiastiques prirent une face toute différente; le duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité du jeune Louis XV, professait un matérialisme cynique, et loin de montrer pour les jésuites les égards auxquels le vieux roi les avait habitués, il cherchait en toute occasion à les humilier. Aussi, dès qu'il eut en main l'exercice de l'autorité souveraine, s'empressa-t-il d'exiler les Pères les plus influents de la société, entre autres les Pères Tellier et Doucin, qui machinaient constamment pour faire recevoir la bulle Unigenitus.

Comme les persécutions contre les jansénistes avaient entièrement cessé, l'ambassadeur Amelot, qui était chargé de solliciter en secret à Rome tous les brefs utiles aux jésuites, se trouvant sans mission officielle, quitta l'Italie et revint en France avec des lettres de sa Sainteté pour l'archevêque de Paris, qu'elle savait rentré en faveur, et où le pontife annonçait qu'il était prêt, sinon à révoquer, du moins à modifier la constitution qui avait troublé le royaume. Cette singulière déclaration du saint-père surprit si étrangement le cardinal de Noailles, qu'il ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement à l'ambassadeur : « Quoi! repartit Amelot, » vous connaissez notre pape et vous trouvez sa conduite » extraordinaire? Ne savez-vous pas que Clément XI m'a » avoué lui-même qu'on ne devait pas s'arrêter à ce qu'il

» aurait promis, même par écrit, attendu qu'il était souvent
 » obligé de dire une chose et d'en faire une autre, et que la
 » vérité ne sortait jamais de ses lèvres ! »

Le prélat ne fut pas longtemps à vérifier l'exactitude des allégations de l'ambassadeur; car au moment même où sa Sainteté lui faisait donner des assurances de son attachement à sa personne, elle adressait au régent, en réponse aux lettres officielles qu'elle en avait reçues, un bref où elle s'exprimait sur le cardinal de Noailles en termes tellement durs que le prince s'en plaignit au nonce. Pour toute réponse, le légat lui montra les instructions secrètes qu'il venait de recevoir par le même courrier, et dans lesquelles le pape protestait de son affection, de son estime pour ce même cardinal, lui ordonnait de rechercher son amitié et de le faire entrer dans les intérêts et dans les projets de la cour de Rome par tous les moyens possibles.

Or, le saint-père ne songeait rien moins alors qu'à établir en principe son infaillibilité en matière de doctrine religieuse et sur les questions de politique, afin de pouvoir contester au duc Victor-Amédée la monarchie de Sicile, qui lui était échue en partage par les traités d'Utrecht et de Rastadt, conclus les années précédentes entre les princes qui avaient pris part à la guerre pour la succession d'Espagne.

Depuis la paix, Clément XI n'avait cessé de lancer des monitoires, des excommunications et des interdicts contre Amédée. Mais le nouveau roi de Sicile, sans se laisser intimider par ces manifestations hostiles, avait défendu à ses sujets de publier aucun écrit de la cour de Rome, qu'il n'eût été préalablement examiné par l'autorité compétente et qu'il

n'eût reçu l'approbation nécessaire à sa promulgation; en outre, il avait déclaré abusif l'interdit pontifical, et avait rejeté la bulle fulminée par le pape pour annuler l'ancienne constitution d'Urbain II, qui depuis la fin du onzième siècle reconnaissait les rois et les reines de Sicile légats nés du saint-siège, et les autorisait à régler eux-mêmes toutes les affaires ecclésiastiques, spirituelles et temporelles, avec l'aide d'un tribunal spécial nommé tribunal de la monarchie. Le procureur royal ne manqua pas de protester contre cet arrêt, et de faire appel du pontife mal informé à son successeur mieux informé.

L'affaire en était là, lorsque le duc de Savoie, fatigué de ses luttes avec la cour de Rome, songea à troquer avec l'Autriche son île de Sicile contre d'autres possessions.

Le roi d'Espagne, que ces dispositions contrariaient infiniment, intervint dans la question avec son ministre Alberoni, qui jouait alors le premier rôle dans la monarchie espagnole. Cet homme extraordinaire, qui avait tant de points de ressemblance avec le cardinal de Richelieu, était simplement le fils d'un jardinier de Fiorenzuola, village du Parmesan. Son premier emploi avait été celui de clerc-sonneur à la cathédrale de Plaisance; sa jolie figure et sa gaieté l'ayant fait remarquer du comte de Ronciveri, évêque de Saint-Domin, il était passé au service du prélat, qui en avait fait son Ganymède, et lui avait ensuite donné le titre de chanoine et de chapelain. Les mêmes complaisances lui avaient valu plus tard les faveurs du duc de Parme; et comme le prince trouvait de l'esprit à son mignon, il ne dédaignait pas quelquefois de l'entretenir des affaires importantes de son duché; ce qui fut la cause de la fortune d'Alberoni.

Un jour, le prince ayant à traiter avec le duc de Vendôme, qui commandait les armées d'Italie, et ne sachant à qui confier sa mission, offrit au jeune abbé de s'en charger; celui-ci accepta la proposition, se rendit au camp des Français, comme mandataire du duc de Parme, et demanda à être admis à l'audience du général. Le duc de Vendôme le reçut étant sur sa chaise percée, habitude dont il ne dérogeait ni pour les ambassadeurs, ni pour les généraux, ni même pour les gens d'église. Au lieu de s'en formaliser, Alberoni remercia le général de la noble familiarité dont il usait envers lui, expliqua le sujet de sa négociation, entremêla son récit de bouffonneries cyniques qui réjouirent le duc, et se mit tout à fait à son aise. Le beau mignon et le duc de Vendôme s'étaient compris. Quand ce dernier eut fait retirer sa chaise percée, sous prétexte de prendre ses vêtements, il se tourna dans une position fort indécente. « A cette vue, dit Saint-Simon, le jeune Alberoni quitta sa place, et vint s'agenouiller derrière monsieur de Vendôme, en s'écriant : O culo d'angelo !..... » La cause du duc de Parme était gagnée; le prince fut seulement obligé de céder son mignon, qui passa au service du général français, dont il devint le cuisinier, le secrétaire et le favori. Dès lors, il ne quitta plus son protecteur, et l'accompagna en Espagne lorsqu'il vint prendre le commandement de l'armée envoyée par le grand roi au secours de Philippe V. A la mort du duc de Vendôme, empoisonné à Vignarez, dans le royaume de Valence, Alberoni retourna à Paris, d'où le duc de Parme le fit bientôt partir avec une mission secrète pour la cour de Madrid,

La princesse des Ursins, favorite de Philippe V, gouvernait alors le royaume, et faisait sentir si durement son autorité, que tous les grands et même le monarque en étaient fatigués; aussi ne fut-il guère difficile à Alberoni de négocier le mariage de Philippe avec Élisabeth Farnèse, héritière du duché de Parme. La jeune princesse vint à Madrid, épousa le roi, fit exiler la favorite; et pour récompenser l'habile machinateur de son mariage, elle se prostitua au mignon de son père, et l'éleva au rang de premier ministre. Alberoni, investi de la confiance du souverain et en possession du poste le plus éminent du royaume, ne fut pas encore satisfait; il voulut gouverner seul. Il se servit de l'ascendant qu'il exerçait sur la nouvelle reine, lui insinua adroitement qu'elle devait aspirer à remplacer la princesse des Ursins et à s'emparer d'une manière absolue de l'autorité royale; qu'il lui suffisait, pour atteindre ce but, d'énerver son mari par les voluptés, de rester constamment avec lui, d'empêcher même ses valets de l'approcher, excepté pour les services indispensables, qu'elle devait surtout l'accoutumer à ne travailler avec aucun ministre hors de sa présence.

Élisabeth exécuta les instructions de son amant avec la plus scrupuleuse exactitude, et s'empara totalement de l'esprit du stupide Philippe V; mais comme la jeune reine n'était nullement capable de gouverner un royaume, il arriva que ce fut Alberoni qui eut en main l'exercice de l'autorité suprême. Ce n'était pas tout encore que d'être parvenu au faite du pouvoir, il fallait s'y maintenir; le ministre s'occupa de consolider sa position, et procéda ainsi qu'avait fait le cardinal de Richelieu, en éloignant de la cour les grands